

<https://enseignants.se-unsas.org/EPPCS-au-bac-2023-un-enseignement-de-specialite-dans-l-air-du-temps>



# EPPCS au bac 2023 : un enseignement de spécialité dans l'air du temps

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Publication date: jeudi 30 mars 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

L'épreuve écrite d'enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives » (EPPCS) de la session 2023 du baccalauréat général s'est déroulée le 20 mars dernier. Les sujets proposés aux candidats étaient dédiés à des sujets d'actualité : l'inclusion par le sport, le sport santé, le dopage et les discriminations dans le milieu du sport.

EPPCS : un enseignement récent mais attendu

Voulu par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en décembre 2020, l'enseignement de spécialité *Éducation physique, pratiques et culture sportives* (EPPCS) a été proposé dès la rentrée de septembre 2021 aux élèves de première générale. Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Développer une pratique approfondie et équilibrée d'activités sportives, physiques et artistiques ;
- Développer des compétences transversales (confiance en soi ; gestion de ses émotions ; esprit critique ; sens de l'engagement ; travail en équipes, en projet...) essentielles à la réussite de leur parcours ;
- Développer un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de leurs enjeux ;
- Développer une connaissance de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique sportive.

Le contenu des programmes évalués pour l'épreuve terminale de l'EPPCS a retenu 4 thématiques : la pratique physique dans le monde contemporain, métiers du sport et du corps humain, pratique physique et santé et enfin la technologie des activités physiques, sportives et artistiques.

La session du baccalauréat général 2023 voit donc les élèves de terminale générale qui ont choisi cet enseignement de spécialité inaugurer les premiers sujets.

Jeux paralympiques, sport santé, dérives du sport : des thématiques au cœur de l'actualité

Au cœur de la première partie de l'examen, consistant en une dissertation, les candidats étaient invités à se demander en quoi le développement des Jeux paralympiques peut contribuer à l'évolution de la place des personnes en situation de handicap dans la société.

La deuxième partie de l'épreuve, documents à l'appui, donnait le choix aux candidats entre présenter au moins deux actions destinées à promouvoir des formes de pratiques physiques respectueuses de la santé des sportifs, ou deux actions pour sensibiliser leurs camarades aux dérives du sport, illustrées par le dopage et les discriminations.

Les candidats disposaient de 3h30 pour effectuer cette épreuve. Ils étaient, à la rentrée 2022, 2 427 à avoir choisi cette spécialité en terminale générale, dont 31,6 % de filles, représentant en tout 0,6 % des futurs bacheliers, selon les chiffres publiés par la Depp.

L'avis du SE-Unsa

Pour sa première session terminale, l'enseignement de spécialité EPPCS que le SE-Unsa avait souhaité, répond aux attendus des programmes en ouvrant la réflexion des candidats sur des thématiques qui mettent la pratique sportive au cœur de la société : inclusion des personnes en situation de handicap, dénonciation des dérives du sport telles que le dopage, lutte contre les discriminations... Nous nous situons bien dans une ouverture à la citoyenneté et la responsabilisation des jeunes qui feront la société de demain.

Rappelons que, lors des discussions préalables à la mise en place de cet enseignement de spécialité, le SE-Unsa avait souhaité qu'il n'entre pas en concurrence ou ne se substitue pas à l'option facultative EPS. En effet, deux des objectifs de cette option sont de faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société d'une part, développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles APSA d'autre part.

## EPPCS au bac 2023 : un enseignement de spécialité dans l'air du temps

---

Le SE-Unsa attend de cet enseignement qu'il constitue une offre de formation cohérente en matière d'EPS et Sports dans la voie générale et technologique, qui permettrait d'accéder aux métiers du sport à cursus moyen à long (enseignement, recherche, entraînement et haut niveau, management, métiers de la santé...), mais qui n'exclurait pas une orientation vers les autres métiers du sport à filière plus courte.

Enfin, le SE-Unsa a obtenu l'inscription au programme de cet enseignement d'un lien entre EPS et sport scolaire, en cohérence avec la dynamique mise en place par l'UNSS, y compris dans la liaison collège-lycée. Pour un élève inscrit dans cette spécialité, participer aux activités de l'UNSS serait une motivation évidente.

Le SE-Unsa ne peut qu'espérer que cet enseignement de spécialité rencontrera un succès croissant dans les sessions à venir, ce qui ne sera possible que si l'ensemble des lycées le propose.

> [Lire les sujets des épreuves écrites de l'EPPCS au bac 2023](#)